

Information sur l'audition

Objet de l'audition : **Révision partielle de la circulaire 2011/1 « Activité d'intermédiaire financier au sens de la LBA »**

Projet et rapport explicatif concernant la circulaire

Invitation à prendre position : Les intéressés sont invités à prendre position sur le champ d'application territorial du projet de circulaire.

Délai de réponse : **5 septembre 2016**

Dépôt de la prise de position : Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Fabio Hurni
Laupenstrasse 27
CH-3003 Berne

ou

fabio.hurni@finma.ch

Forme de la prise de position : Merci de transmettre en tout cas une version électronique (courriel ou support de données électronique) de la prise de position.

Publication de la prise de position : A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs des prises de position consentent à leur publication.

Questions complémentaires : Fabio Hurni
Tél. 031 327 93 00
fabio.hurni@finma.ch

Contact médias : Tobias Lux
Tél. 031 327 91 71
tobias.lux@finma.ch